

Projet de déclaration du site patrimonial
d'Arvida

Rapport de consultation

Février 2018



© Conseil du patrimoine culturel du Québec, 2017

Table des matières

Introduction.....	1
Approche retenue pour la consultation	1
Organisation et synthèse du rapport	2
1. Brève présentation du site	3
1.1. Description du site.....	3
1.2. Périmètre visé par la demande de déclaration	3
2. Commentaires des citoyens	4
2.1. Intérêt manifesté par les citoyens.....	4
2.2. Pertinence de la déclaration.....	4
2.3. Valeurs du site	5
2.4. Périmètre.....	5
2.5. Avantages reliés au statut de site patrimonial.....	6
2.6. Obligations des citoyens.....	7
3. Autres commentaires	8
4. Conclusion	8
Annexes	9
Carte : limites de la proposition du ministre pour le site patrimonial d’Arvida et limites des sites patrimoniaux municipaux	9
Réponses au questionnaire en ligne	10
Comité d’audition.....	28
Chronologie des travaux.....	29
Documentation pertinente.....	29

Introduction

Le Conseil du patrimoine culturel du Québec a tenu une consultation publique sur le projet de déclaration du site patrimonial d'Arvida conformément à la Loi sur le patrimoine culturel. En juillet 2017, monsieur Luc Fortin, alors ministre de la Culture et des Communications, recommandait au gouvernement du Québec de déclarer un secteur de l'ancienne ville d'Arvida comme site patrimonial. Cette recommandation donnait suite à une demande en ce sens soumise par la Ville de Saguenay en 2013. La démarche vise, à terme, à la déclaration du 13^e site patrimonial d'envergure nationale au Québec.

Comme les précédentes consultations publiques menées par le Conseil, cette démarche a été menée dans un esprit d'ouverture et de transparence. Le Conseil s'est engagé à rendre compte à madame Marie Montpetit, ministre de la Culture et des Communications, des différents points de vue qui ont été exprimés en vue de bonifier la version définitive du projet de déclaration du site patrimonial d'Arvida.

L'exercice a suscité un grand intérêt grâce à la participation d'un nombre significatif de citoyens et de groupes issus de la région. Ceci témoigne de l'importance de cet exercice consultatif pour les citoyens. Il apparaît aussi que l'intérêt de déclarer le site patrimonial d'Arvida dépasse de loin le cercle des experts et des groupes voués au patrimoine. Il s'agit d'un projet d'envergure nationale qui s'appuie fortement sur une adhésion locale et régionale.

Approche retenue pour la consultation

La consultation sur le projet de déclaration du site patrimonial d'Arvida a été enclenchée dès septembre 2017 avec la publication, sur le site Web du Conseil, des informations relatives aux qualités patrimoniales du site, des limites projetées et des motifs de déclaration élaborés par le ministère de la Culture et des Communications. Une campagne de communication a été déployée dans les médias écrits et sur les réseaux sociaux afin d'intéresser les citoyens au projet de déclaration, mais aussi afin de les inciter à se prononcer sur le sujet.

Une audience publique s'est tenue le 16 novembre 2017 à l'Atelier de musique de Jonquière. Le projet a d'abord été présenté aux citoyens par le directeur général du patrimoine et des immobilisations du ministère lors d'une première partie informative.

Une soixantaine de personnes ont écouté les explications en présence des membres du comité d'audition du Conseil. Par la suite, quatre exposés ont été entendus et une période de questions a suivi. Un questionnaire a été mis en ligne par le Conseil. Durant les semaines suivantes, plus de 250 personnes se sont exprimées sur le projet par cette voie.

Organisation et synthèse du rapport

Le rapport de consultation se veut un compte-rendu fidèle des points de vue exprimés par les participants. Il s'agit d'une synthèse des commentaires émis oralement ou par écrit, y compris des remarques qui ont été formulées par les répondants au questionnaire mis en ligne. Le rapport contient, en annexe, des commentaires de ces internautes. Après une brève présentation du site patrimonial, les commentaires des participants sont présentés autour de thèmes qui structurent l'essentiel du rapport : les commentaires formulés sur l'intérêt général manifesté pour le projet, la pertinence du projet de déclaration, les valeurs du site, le périmètre, les avantages et les obligations des citoyens.

Si la consultation révèle une grande appréciation des qualités du site en général, les motivations liées au projet de déclaration sont nombreuses et tendent à s'appuyer sur des considérations beaucoup plus larges que celles qui sous-tendent la proposition du ministère.

1. Brève présentation du site

1.1. Description du site

Arvida est une ville industrielle planifiée construite à partir du milieu des années 1920 près de la rivière Saguenay. C'est l'Aluminium Company of America (Alcoa, qui deviendra plus tard Alcan) qui planifie dans les moindres détails et préside l'organisation de la communauté. Mais, plus qu'une « ville de compagnie », Arvida est un véritable laboratoire d'urbanisme où prévalent les dernières tendances en matière d'aménagement urbain.

Arvida se distingue des autres « villes de compagnies » canadiennes, voire nord-américaines. En effet, elle n'est pas seulement un quartier ouvrier en marge d'une usine, où le tracé des rues est plus utilitaire qu'esthétique, elle est un véritable projet social.

La construction des 270 premières maisons en 1926 s'effectue en seulement 135 jours. L'existence de types architecturaux récurrents, déclinés en quatre modèles architecturaux, facilite l'érection rapide des bâtiments. Malgré la standardisation du processus de construction, véritable prouesse technique pour l'époque, chaque maison est différente de sa voisine en raison du souci apporté aux détails architecturaux, créant une sorte d'homogénéité exempte de monotonie. On retrouve encore aujourd'hui cette caractéristique à travers les bâtiments résidentiels du quartier.

Bien que le plan d'aménagement initial ne soit pas suivi à la lettre, les différentes étapes de planification urbaine ont conféré à Arvida la régularité de sa forme urbaine et l'uniformité du bâti pavillonnaire, faisant de la ville une véritable banlieue-jardin planifiée.

1.2. Périmètre visé par la demande de déclaration

La délimitation proposée par la ministre regroupe cinq secteurs d'intérêt patrimonial : le site du noyau institutionnel d'Arvida, le site du secteur de la rue Neilson, le site du secteur du Manoir du Saguenay, le site de « la ville construite en 135 jours » et le site du centre-ville d'Arvida (voir carte en annexe).

Il est à noter que la demande de déclaration initialement soumise par la Ville de Saguenay en 2013 ciblait un territoire plus restreint. En effet, le secteur du centre-ville d'Arvida ainsi que celui de la grande coulée verte entourant le ruisseau Deschênes étaient exclus du territoire visé. Cette distinction s'explique principalement par le fait que le centre-ville d'Arvida a fait l'objet d'une citation municipale ultérieure à la date de demande de déclaration.

2. Commentaires des citoyens

2.1. Intérêt manifesté par les citoyens

L'intérêt des citoyens pour la déclaration du site patrimonial s'incarne dans plusieurs qualités que possède le territoire d'Arvida. Une très grande partie des citoyens et groupes qui se sont exprimés croit que l'intérêt du site patrimonial d'Arvida réside dans la genèse du projet urbain. En effet, plusieurs sont sensibles à l'importance d'Arvida dans l'histoire régionale et soulignent l'originalité du projet industriel et social initial, poussé par les dirigeants de l'Alcoa.

Outre la genèse du projet urbain, beaucoup de citoyens sont d'avis que la qualité du site patrimonial s'incarne dans la qualité, l'authenticité et l'homogénéité du cadre bâti du quartier. Pour ces citoyens, la qualité architecturale du milieu est souvent indissociable de la beauté du paysage agrémenté de plusieurs arbres matures, qui confère à Arvida un cachet particulier.

Par ailleurs, un certain nombre de répondants au questionnaire en ligne et d'intervenants lors de la séance de consultation publique sont d'avis que c'est l'ambiance paisible et calme qui caractérise le mieux Arvida.

Quelques résidents du quartier ont également exprimé le fort sentiment de fierté et d'appartenance qui les anime, ce qui rend Arvida encore plus singulière à leurs yeux. Quelques-uns ont souligné que leur intérêt pour la déclaration du site patrimonial est lié à l'octroi éventuel de subventions. Par ailleurs, bien que plusieurs participants aux étapes de consultation soulignent les efforts faits pour diffuser les informations relatives à la déclaration du site patrimonial, quelques-uns trouvent que le projet manque de visibilité, de détails ou bien que les informations ne sont tout simplement pas assez accessibles.

2.2. Pertinence de la déclaration

La consultation a permis d'observer une unanimité sur le caractère national de la valeur patrimoniale d'Arvida. Sa reconnaissance comme site patrimonial pour le Québec apparaît évidente. Même les quelques citoyens qui ont émis certaines réticences (notamment par rapport au coût des travaux exigés ainsi qu'à la hausse de la valeur foncière et de l'assurance habitation) ou certaines réserves (notamment vis-à-vis du risque de « glorifier » Alcan) se sont montrés favorables à une telle reconnaissance.

Les participants comprennent que la déclaration du site patrimonial n'est pas qu'un simple geste de désignation ; il amène des obligations légales pour les propriétaires d'immeubles. En ce sens, des citoyens ont exprimé une certaine incompréhension quant aux obligations exigées par la Loi sur le patrimoine culturel pour un site patrimonial

déclaré. Pour ceux-là, certaines mesures de gestion du site patrimonial d'Arvida ne sont pas pertinentes, et ce, pour diverses raisons. À ce titre, ils croient que le statut de site patrimonial viendrait augmenter les coûts de rénovation et ajouterait une lourdeur administrative dans le processus d'autorisation de travaux. D'autres sont d'avis que la déclaration est destinée aux experts convaincus et non aux citoyens qui vivent sur le site au quotidien.

2.3. Valeurs du site

De manière générale, les participants aux étapes de la consultation publique ne se sont pas prononcés précisément sur les valeurs patrimoniales telles que proposées par le Ministère. Cependant, on peut noter à travers leur discours que ce sont les valeurs paysagère et architecturale qui dominent l'appréciation des citoyens. Les valeurs reconnues par les citoyens seraient d'abord liées aux qualités naturelles du site. La végétation abondante, les espaces verts omniprésents, l'échelle humaine des rues, le caractère paisible et sécuritaire des espaces publics, l'esprit familial des aménagements et la proximité des services ont été soulignés. Les qualités du cadre bâti ont aussi fait l'objet d'appréciation : les différents modèles de maisons semblent être appréciés dans leur conception en général. Ces valeurs contribueraient à une qualité de vie jugée exceptionnelle.

Plusieurs citoyens attribuent ces valeurs non seulement aux quartiers anciens d'Arvida, mais aussi aux quartiers plus récents, et ce, même si le plan d'aménagement n'a pas été suivi à la lettre après 1929. S'il a été souligné qu'Arvida ne s'est pas développée conformément au plan de construction initial, les qualités souhaitées au départ auraient été préservées et auraient subsisté dans les phases subséquentes de développement.

Ainsi, les différents quartiers apparaissent beaucoup plus semblables aux yeux de certains citoyens ; les quartiers plus récents présenteraient d'ailleurs les mêmes valeurs patrimoniales que les quartiers plus anciens.

2.4. Périmètre

La consultation a permis de réaliser que les limites proposées par le Ministère sont pertinentes. La Ville de Saguenay appuie la proposition de périmètre du ministère, même si ce dernier a proposé un découpage différent de celui que la Ville suggérait en 2013.

On constate que le noyau initial d'Arvida (soit les quartiers construits dans les premières phases) fait consensus et, pour certains, seuls ces secteurs devraient faire l'objet de la déclaration patrimoniale. Il y a une certaine confusion dans la valeur patrimoniale attribuée à ces quartiers par rapport aux autres, plus récents. En effet, l'intégration des

quartiers Saint-Philippe, Saint-Jacques et Saint-Mathias dans le site déclaré a souvent été évoquée. En ce sens, il semble que, pour les citoyens, « Arvida » évoquerait davantage les limites de l'ancienne municipalité (avant sa fusion avec Jonquière et Kénogami en 1975) et non seulement le noyau le plus ancien.

Quelques répondants ont suggéré l'intégration de l'usine dans le territoire du site patrimonial. Cette idée ne semble pas partagée par le plus grand nombre ni par les autorités locales. Ces dernières, par la voix du conseiller municipal Carl Dufour, semblent considérer comme incompatibles l'activité économique et la conservation du patrimoine. Cependant, Héritage Montréal préconise l'intégration, dans le site déclaré, « des installations productives qui sont la raison d'être de cet établissement planifié ».

2.5. Avantages reliés au statut de site patrimonial

Les avantages anticipés de l'attribution du statut de site patrimonial sont différents selon ce qui est préconisé, d'une part, par les autorités locales et les comités associés à la demande de déclaration et, d'autre part, par les citoyens. Les intérêts touristiques et promotionnels dominent le discours des autorités locales. La quête de prestige et de labellisation s'avère la principale motivation exprimée. Pour les citoyens qui ne sont pas impliqués dans un groupe de promotion du projet de reconnaissance, le statut de site patrimonial est principalement souhaité pour préserver leur qualité de vie (proximité de la nature, caractère communautaire et familial, proximité des services, tranquillité et aménagements à échelle humaine). Bref, les avantages reconnus par les citoyens seraient davantage associés à la gestion des autorisations et aux mesures de soutien auxquelles ils auraient accès plutôt qu'au rayonnement, aux retombées et à la notoriété conférés par un tel statut.

Selon plusieurs, le statut permettrait également de neutraliser certaines menaces qui planent actuellement sur le site patrimonial. Parmi celles-ci, beaucoup de participants croient que la pression urbaine et les nouvelles constructions modernes menacent l'intégrité du site patrimonial. Certains citoyens espèrent que la déclaration permettra d'élaborer une vision de développement urbain plus cohérente.

D'autres déplorent que la valeur du site d'Arvida puisse être menacée par la mauvaise qualité de certaines interventions. Un manque d'accompagnement et d'encadrement de la part des autorités municipales semble être la source de ces interventions malheureuses. On remarque également que quelques voix s'élèvent, particulièrement par le biais du questionnaire en ligne, pour évoquer l'impact des activités industrielles sur la préservation d'Arvida. Il a d'ailleurs été question des impacts environnementaux de l'usine. La proximité des installations productives accentuerait certains effets indésirables sur la qualité de vie des résidents, notamment la poussière et le bruit.

Quelques-uns espèrent que le statut de site patrimonial ouvrira la porte à un entretien plus méticuleux du quartier de la part de la Ville (trottoirs, rues, arbres, etc.).

Certains espèrent que la déclaration permettra de diffuser davantage le patrimoine d'Arvida afin de sensibiliser la population à l'intérêt que revêt le site patrimonial.

Enfin, quelques répondants ne voient pas la déclaration du site patrimonial d'un bon œil. Selon eux, le coût des travaux de construction, des taxes municipales et des assurances augmentera, ce qui, à leur avis, constitue une menace pour Arvida. En effet, les propriétaires verraient leurs capacités à maintenir leur propriété en bon état diminuer.

2.6. Obligations des citoyens

Les citoyens consultés semblent avoir compris que des obligations s'ajouteraient aux mesures habituelles afin de préserver le caractère patrimonial d'Arvida. Les citoyens s'attendent à un contrôle plus serré des inspections de la part de la municipalité et du ministère.

Plusieurs ont également souligné l'importance d'offrir de l'assistance technique et des ressources humaines pour appuyer les propriétaires tout au long du processus administratif. Quelques idées concrètes sont proposées à ce sujet, notamment d'encourager les bonnes pratiques par la diffusion de guides techniques et documenter la durabilité des matériaux prescrits pour encourager leur utilisation plutôt que les matériaux de substitution. Pour plusieurs, l'information devrait être diffusée davantage et le suivi auprès des citoyens concernés devrait être systématique. Certains croient qu'une sensibilisation accrue devrait être assurée auprès de certains propriétaires peu sensibles aux considérations patrimoniales.

Enfin, certains craignent que les obligations imposées fassent augmenter les coûts associés aux obligations des propriétaires et souhaitent ainsi qu'un programme de subvention soit mis sur pied. Quelques-uns appréhendent également une lourdeur administrative et une augmentation des délais menant à l'obtention des permis.

3. Autres commentaires

Dans l'esprit de l'intégration de l'usine dans le périmètre du site patrimonial, Héritage Montréal propose qu'une modulation des obligations de protection puisse être envisagée afin de limiter les impacts des exigences sur les activités productives, tout en assurant une cohérence patrimoniale et une signification historique accrues du site patrimonial. Des formules comparables existent ailleurs dans le monde et pourraient guider l'intégration de composantes industrielles en activité par le biais d'un plan de conservation adapté.

Il a été question de la protection de la toponymie dans le site patrimonial en tant que marqueurs de l'histoire d'Arvida. Certains témoignages font d'ailleurs allusion à l'importance de la commémoration de l'histoire de l'usine, mais aussi à celle des travailleurs dans l'histoire sociale.

Certains citoyens, dont Terry Loucks, ont évoqué la notion de « patrimoine humain » et valorisent la reconnaissance d'une dimension intangible du patrimoine qui ferait référence à l'expérience du résident d'Arvida, mais aussi à celle du travailleur dans les usines de l'Alcan.

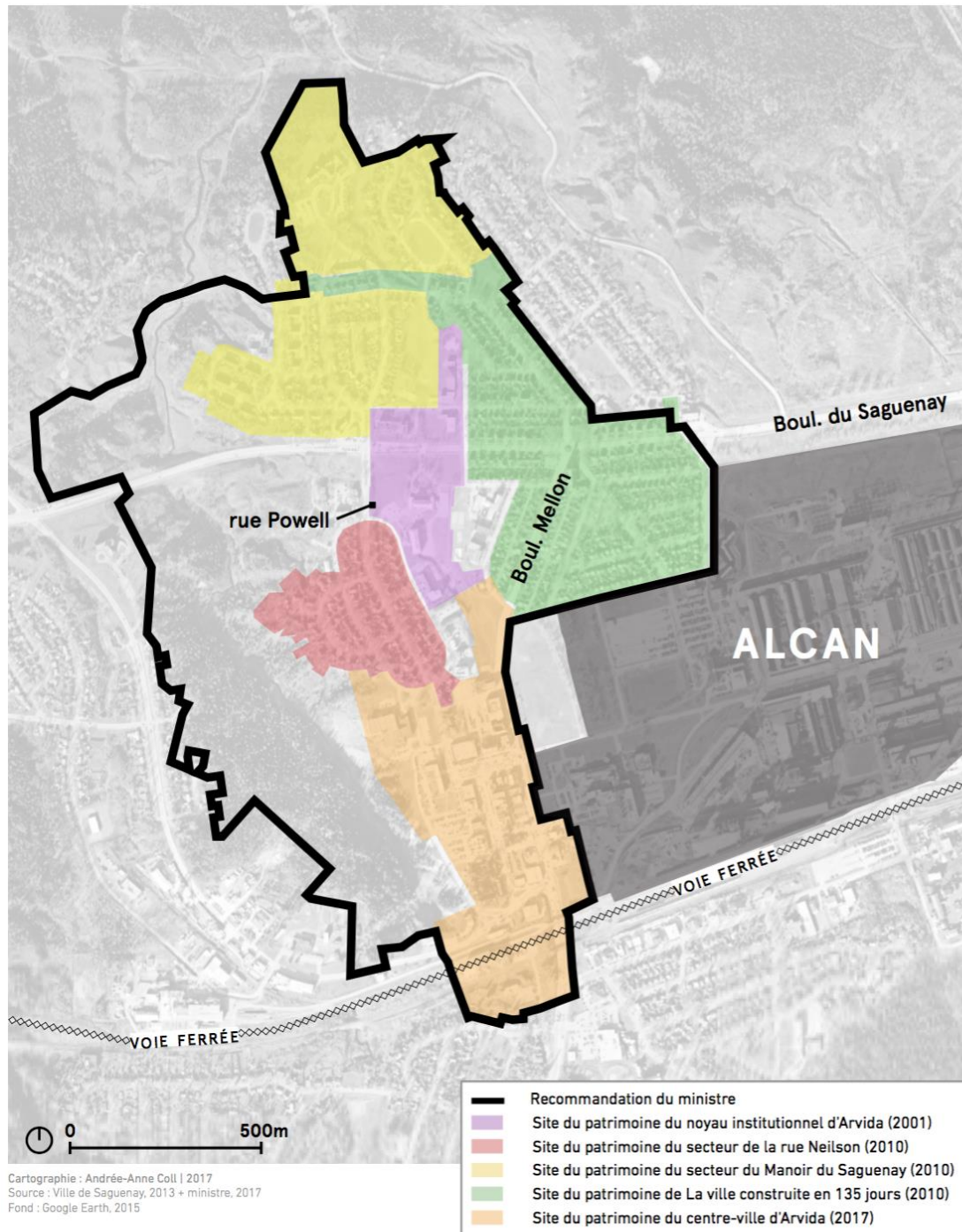
4. Conclusion

Au terme de cet important exercice, il apparaît que le projet de déclaration du site patrimonial d'Arvida est pertinent. Une telle reconnaissance apparaît souhaitable et comporterait des avantages certains, même si ceux-ci sont différents selon le rôle des intervenants consultés. Le périmètre proposé semble faire consensus, même si des propositions sont formulées pour en augmenter la cohérence et en assurer une signification patrimoniale plus globale.

La reconnaissance des qualités paysagères du site patrimonial témoigne d'une appréciation d'ensemble qui réfère davantage à l'expérience vécue des résidents. En ce sens, l'attachement exprimé par les citoyens est remarquable et témoigne d'une appropriation déjà largement amorcée. De plus, cette forte appartenance apparaît comme une condition gagnante dans l'implication future des citoyens dans la protection et la mise en valeur du site patrimonial.

Annexes

Carte : limites de la proposition du ministre pour le site patrimonial d'Arvida et limites des sites patrimoniaux municipaux



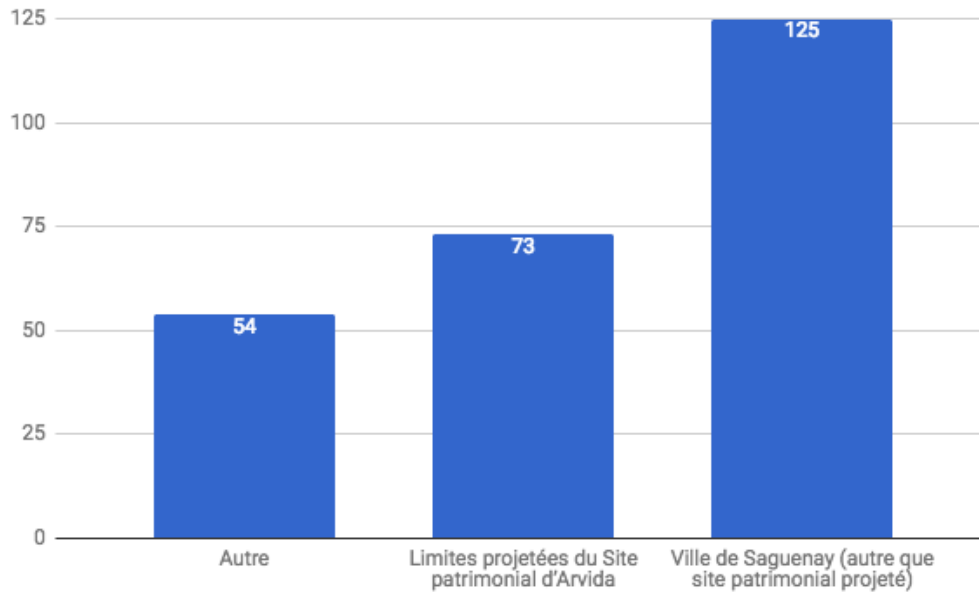
Réponses au questionnaire en ligne

(Les réponses sont écrites telles que reçues.)

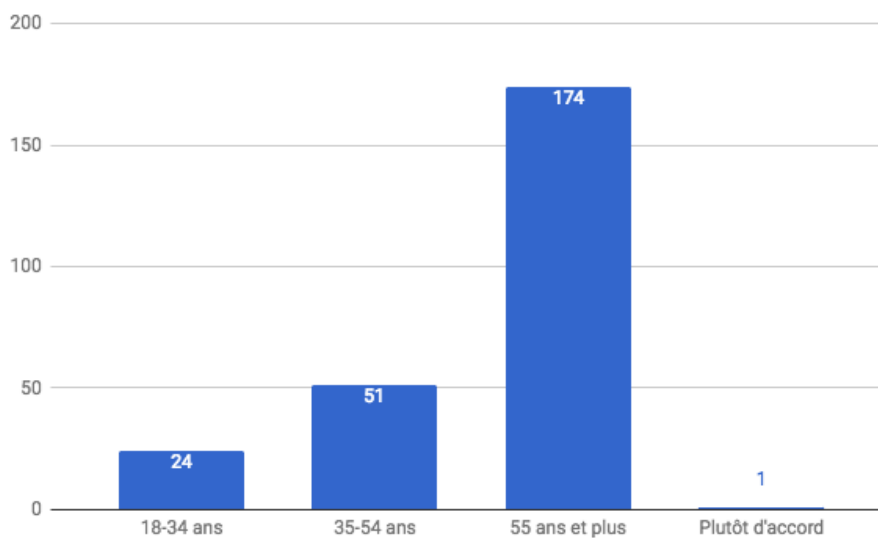
Questionnaire - Arvida

Nombre total de répondants : 252

Identification du répondant Lieu de résidence (obligatoire)



Identification du répondant Âge (facultatif)



1. Quelles sont les plus grandes qualités du site patrimonial projeté selon vous ? Commentaires :

Bien évidemment son histoire industrielle
Les attributs dus aux caractéristiques socio-historiques qui donnent une cohérence à l'ensemble du site.
Le génie derrière la planification de la ville. La vision de ce que serait le quartier en ayant une variété des styles de maisons tout en gardant une uniformité dans le paysage, sans doute liée aux techniques ingénieuses (pour l'époque) de construction en série des maisons.
La préservation de la configuration de ses rues autant que de ses immeubles, ses parcs, etc. Son emplacement, au milieu d'une ville, qui le protège d'un envahissement urbain. Son identité qui le distingue et l'a toujours distingué de ce qui l'entoure. Arvida est et sera toujours Arvida.
J'y est passé toute ma jeunesse. Il y faisait bon vivre. J'en ai de très beaux souvenirs.
Les plus grandes qualités du site projeté concernent la préservation de la plupart des bâtiments le composant et définissant le caractère industriel de ce lieu. Le site a été pensé et créé suite à un plan précis et respecté durant près d'un siècle d'existence.
Mon quartier d'enfance, J'ai quitté pour me marier. Architecture, les styles des résidences...
Visibilité mondiale.
Unique, original
-une ville de compagnie encore debout après plus de 9 ans; -les citoyens ont le respect du milieu bâti, de l'environnement et des composantes culturelles : cela se traduit par la restauration de certains bâtiments anciens.
L'aspect unique et la préservation historique du développement de la région.
Son architecture et ses bâtiments qui dans l'ensemble ont gardés leur originalité.
Richesse architecturale, richesse historique et origine de la ville unique et spécifique à Arvida.
Le respect de l'architecture du début, la propreté des résidences et des commerces, la sérénité qui y règne.
A gardé son cachet d'antant. J'adore l'architecture etc...
La beauté du quartier

Les arbres et les maisons
Conservation d'un lieu important dans l'histoire de la région.
garde le cachet, attrait visuel et touristique
Première ville industrielle avec plan d'urbaniste
L'architecture et l'aménagement urbain propres à la ville d'Arvida qui se démarque.
Aucune ce ne sont que des maisons et maintenant les propriétaires vont être pris avec des règlements stupides pour rénovation. En plus ils vont recevoir des fonds \$\$\$ de diverses source pour cela techniquement je paie leurs rénovations.
valeur historique des habitations
histoire des fondateurs d'Arvida
L'aspect patrimonial du quartier, la beauté du quartier, les subventions accordées
Lieu unique par sa conception et la conservation des maisons résidentielles du quartier. Arvida a été fondé et développé selon un plan d'urbanisme unique
C'est un rappel de l'histoire d'Arvida, notamment le mode de vie des travailleurs qui ont fait vivre cette ville. Le site rappelle aussi le style architectural de l'époque et les maisons y sont remarquablement conservées.
C'est surtout l'unité et l'homogénéité du site retenu à l'exception de quelques bâtiments qui n'ont pas rapport avec le contexte, des maisons modernes dont la construction a été autorisée dans de belles rues anciennes.
Il témoigne d'une tendance à une période donnée, d'une avant-garde et d'un souci pour le bien être des travailleurs
Un site d'une valeur patrimoniale inestimable, qui intéresse tant les historiens que les urbanistes et les architectes. Le projet semble de plus faire consensus chez la population et suscite un sentiment de fierté chez les résidents.
Les maisons, les rues, l'église Ste-Thérèse, le carré Davis
Site patrimonial et architectural représentatif de la mise en place d'une ville de compagnie structurée
Son histoire, sa beauté, sa propreté, une ville qui s'est toujours améliorée avec les années tout en respectant son originalité, sa situation géographique et son authenticité.
Il est important de respecter le patrimoine. Les années 80 ont été dévastatrices pour le patrimoine ... Toutefois ça prend du support pour les citoyens. Logistique et financier...

construction en un temps record par une compagnie
L'occasion de protéger, valoriser et perpétuer un environnement qui reflète le caractère unique de la ville d'Arvida et de son histoire.
Architecturale, historique, patrimoine religieux
Conserver L'histoire de la région
Architecture bien conservée des premières constructions
Arvida est le point de départ du plus grand développement économique du Saguenay Lac-St-Jean.....Faut pas l'oublier.
L'unicité et l'originalité de l'architecture d'Arvida
Les maisons ont toutes une architecture différente et sont très très jolies. Le Manoir du Saguenay et le Brittany Row ont beaucoup d'histoire et sont magnifiques. Ville construite en 3 mois et ville industrielle.
la pollution de l'usine
Architecture d'époque Histoire régionale
Son patrimoine urbain et l'histoire qui l'accompagne.
L'unicité du quartier. Cette ville de compagnie inspirée de la cité jardin a servi de modèle à l'échelle mondiale. De plus, les bâtiments sont très bien conservés et il y a une volonté de la ville et des citoyens de conserver le cachet du secteur.
Architecture Nombreux arbres Le nom des rues Aucune maison identique
Selon moi la ville d'Arvida a été la ville la plus importante de l'emploi et en plus beaucoup de familles du Saguenay, ont eu un travail valorisant et leur famille en ont profité aussi.
La conservation actuelle du lieu ainsi que la volonté des citoyens du secteur de restaurer leur maison à leur origine.
Architecture
Première ville industrielle du genre

L'architecture des maisons et autres bâtiments, le plan d'aménagement des rues, son histoire (ville mono industrielle et la végétation (malgré la coupe de gros arbres -saules) entreprise depuis plus de 1 ans.
Lieu de l'origine du site de la ville de l'aluminium. Ancienne constructions. Beauté et richesse des édifices et maisons.
Les espaces verts.
Le maintien du développement initial.
Ce sont les maisons souvent pareilles avec des couleurs différentes
Architecture typique Historique de la construction de la ville industrielle
Un site tranquille et bien organisé. Beaucoup de feuillus qui filtrent l'air.
Quartier super bien conservé
Authenticité, entretien remarquable, plan d'urbanisme unique, architecture exceptionnelle et bien préservée
Je ne comprends pas le pourquoi de cette ville. On dit bien « PATRIMOINE » Ce doit être un «Bien qu'on tient par héritage de ses ascendants»
Contexte de construction et particularités architecturales.
L'ensemble industriel qui y est rattaché et auquel il appartient
La beauté du site son histoire (construction)
La reconnaissance d'Arvida comme ville du patrimoine mondial
Un reflet du développement industriel de notre région et de ceux qui en sont les instigateurs. Très accessibles, les édifices et les maisons ont pour la plupart conservé leur allure d'antan, ce qui rend la ville intemporelle.
Une des premières villes industrielles développées avec un aménagement planifié d'avance, intégrant une dizaine de modèles de maisons unifamiliales avec terrains paysagés, trottoir, services commerciaux et institutions, écoles, église,....
Patrimoine bâti Patrimoine industriel Qualité de la conservation.

Je n'en vois aucune habitant ce quartier. Tout est compliqué pour rénover nos maisons et SURTOUT tout est vraiment plus coûteux quand on veut rénover. On est chez-nous mais pas chez-nous...qui apprécierai cette situation? et ça nous donne quoi au change...plus d'autocars dans nos petites rues...
Architecture et urbanisme spéciaux
Founding of Arvida-Arther V. Davis, ALCAN LAB & plant.
Authenticité, trace du passé industriel. Cachet historique.
L'architecture et le plan d'urbanisme
L'organisation du territoire; le caractère paisible et confortable. Maisons qui tendent à conserver les particularités des plans originaux. Parcs et espaces verts et centre-ville unique pour son potentiel rassembleur. La façon dont les citoyens d'Arvida sont fiers d'appartenir à leur milieu y crée une dynamique sympathique!
Préserver les lieux historiques et l'histoire
Une très bonne chose
Donne un + au lieu identifié'
Architecture, urbanisme, histoire
Je suis d'accord avec le projet en autant que les citoyens soient informés des conséquences pour les propriétaires de maisons et qu'ils donnent leur accord.
L'architecture

2. Qu'est-ce qui menace le plus, selon vous, la préservation du site patrimonial projeté ?

Commentaires :

La modernité et la méconnaissance de son importance historique
La perte des attributs dus aux caractéristiques socio-historiques qui donnent une cohérence à l'ensemble du site. D'un autre côté, une approche de préservation centrée sur la conservation du bâti risque de muséifier le secteur, de freiner son développement et pèsera sur les seules épaules des propriétaires qui seront dépourvus face au ministère
Pour les gens qui habitaient le secteur avant la désignation patrimoniale, je crois que ce qui menace le plus sont les coûts supérieurs des matériaux exigés pour les rénovations extérieures et le manque de subventions dans les programmes actuels pour compenser la différence de coût avec un matériau moderne aux caractéristiques techniques similaires. Aussi, le manque d'information sur le processus d'obtention des autorisations et permis avant de procéder à des rénovations extérieures. Et une fois le

processus fastidieux enclenché, ce sont les délais d'attente.

Des projets de rénovation résidentielle qui ne correspondent pas au style de construction déjà en place.
Des ajouts qui dénaturent le paysage résidentiel.

Les rénovations qui ne respectent pas le cadre patrimonial du lieu constituent une menace réelle. Il est impératif que les futures demeures qui seront rénovées suivent un plan de restauration respectant le caractère patrimonial d'origine. Cependant, les matériaux utilisés ne devront pas nécessairement être les mêmes que ceux de 1926 (et des années '30 et '40) car il existe de nombreux matériaux actuellement qui permettent de recréer un aspect esthétique plus qu'acceptable et qui sont, surtout, très durables.

Le coût d'entretien des structures scolaires, L'église, Le carré D'avis. Aide aux propriétaires des commerces. La ville pour conserver le foyer des loisirs, le kiosque orchestral.

L'obligation de rénover la maison avec du bois à l'extérieur. Avec le temps la dégradation ce sera affreux. il est prouvé que le bois n'est pas une bonne solution.

Les coûts \$\$\$\$

-l'absence d'information précise sur un tel projet ce qui entraîne des rumeurs, des légendes urbaines du genres nos taxes vont augmenter".

Plutôt d'accord

les travaux ne respectant pas le caractère particulier de l'architecture du secteur.

L'activité industrielle actuelle ainsi que ses effets sur la géographie du site, espace terrain ...

Développement urbain.

Des nouvelles constructions comme le nouvel édifice du gouvernement.

Des rénovations avec des matériaux qui ne sont pas esthétiquement beaux et qui changent l'aspect des bâtiments.

Ceux ou celles qui ne perçoivent pas les richesses et l'importance de préserver l'histoire.

La génération qui s'éteint après y avoir vécu depuis les tous débuts car la relève ne sera peut-être plus capable d'y voir

Je ne sais pas pour le moment...

La modernité, les nouvelles constructions

La coupe des arbres.

La gestion de la Ville pour le replantage des arbres.

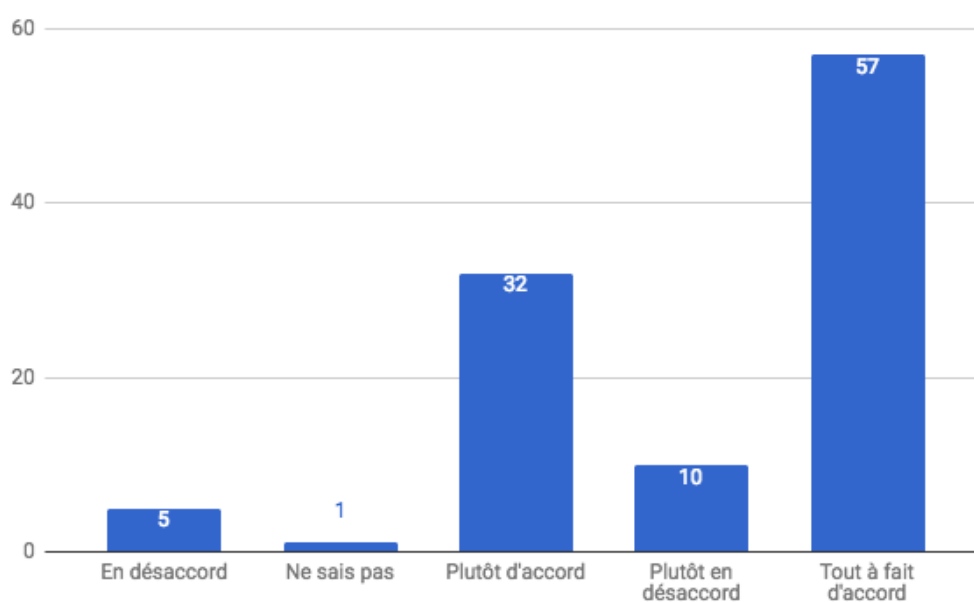
Les fils électriques.

Les maisons qui ont été trop rénovées auparavant.
Rénovations sans respecter les plans et l'aspect d'origine
Une mauvaise gestion de la restauration des bâtiments existant et la rénovation qui ne respecte pas l'architecture initiale du bâtiment.
Rien
la rénovation sans normes de protection
le je m'en fous de la part des employés de la ville
L'entretien des rues, de la canalisation défectueuse, l'usine
La rénovation des maisons qui ne respecte pas l'architecture originale
La rénovation non disciplinée des maisons, la disparition de certaines de ces maisons pour la construction de condos, bref, le non-respect de ses particularités architecturales.
Le manque d'information auprès des propriétaires concernés. Il faut qu'ils acceptent de se conformer à certaines contraintes pour permettre la pérennité d'un tel projet. Il importe de contrôler le Plan d'intervention patrimonial pour éviter des dérapages.
Les rénovations abusives sans plan et modifiant l'apparence des maisons
La méconnaissance de la rénovation patrimoniale de la part des propriétaires (tant de résidences que de commerces): plusieurs bâtiments ont fait l'objet de rénovation de très mauvais goût ou les propriétaires ont l'intention d'en faire... Sans être mal intentionnés, les propriétaires n'ont pas toujours contribué à préserver le site...
Je ne sais pas
Ceux qui construisent sans permis et brisent tout.
Des interventions qui ne cadrent pas avec le respect du caractère patrimonial du secteur
La non reconnaissance par ses citoyens et ses élus de l'histoire qui fait de cette ville un site exceptionnel du patrimoine québécois.
Les projets commerciaux ou les immeubles affreux comme l'édifice voisin du théâtre palace...
le changement des matériaux de l'époque
La rénovation de maisons aux goût et coût de tout un chacun qui détériorerait encore plus le caractère historique des lieux.

Constructions des années 70-80-90. Désuétude des rues. Maladie des arbres.
la difficulté pour les gens de préserver les maisons selon le régime patrimonial. Les coûts, les taxes et autres.
L'entretien des quartiers patrimoniaux
Le développement urbain sans vision de la ville de Saguenay
Que les commerces et les gens qui rénovent ne respectent pas l'architecture originale.
Le manque d'investissements dans les infrastructures, rues, bâtiments etc. La raison que la ville de Saguenay ne s'implique pas à la hauteur du projet. Il y manque de motivation de la part des plus hautes instances municipales.
Il est important de sensibiliser les citoyens qui habitent ce secteur de l'importance de ne pas dénaturer leur bâtiment. Oui, il existe des normes pour orienter les travaux, néanmoins la décision appartient aux propriétaires. L'aspect financier devient alors un enjeu majeur. Lorsque vient le temps de rénover, tout est une question de budget. Il est moins coûteux d'opter pour le parement de vinyle que le bois, par exemple. Or, le parement de vinyle va davantage dénaturer le bâtiment... Idem pour les fenêtres (bois ou PVC).
Le coût des rénovations.
Un manque d'intérêt des jeunes propriétaires (actuels ou nouveaux) - facilité d'une maison neuve versus tout l'entretien nécessaire pour une maison de 1925 par exemple.
Décoratrice et architecture.
Manque de règles
Les modifications (rénovation) apportées aux bâtiments qui ne respectent pas son architecture originale.
L'usure des bâtisses. L'église surtout.
Rio Tinto
L'étalement urbain et les variations de la première vision
Le modernisme des nouvelles maisons
Le grand besoin de rénovations des bâtiments après autant d'années
Manque de respect pour le site.
Urbanisme mal défini,

L'usine doit demeurer en fonction
La volonté de développement résidentiel et ou commercial ou, pire, industriel dans un but financier qui se soucie peu des considérations patrimoniales.
Plus de 5% des bâtiments furent rénovés. Beaucoup d'autres le seront, si acceptés, au frais des citoyens du Saguenay et du Québec.
Exigences de rénovation limitée
Le non-respect des rénovations
Les gens et les gouvernements qui sont contre

3. Le périmètre proposé pour délimiter le site patrimonial est pertinent.



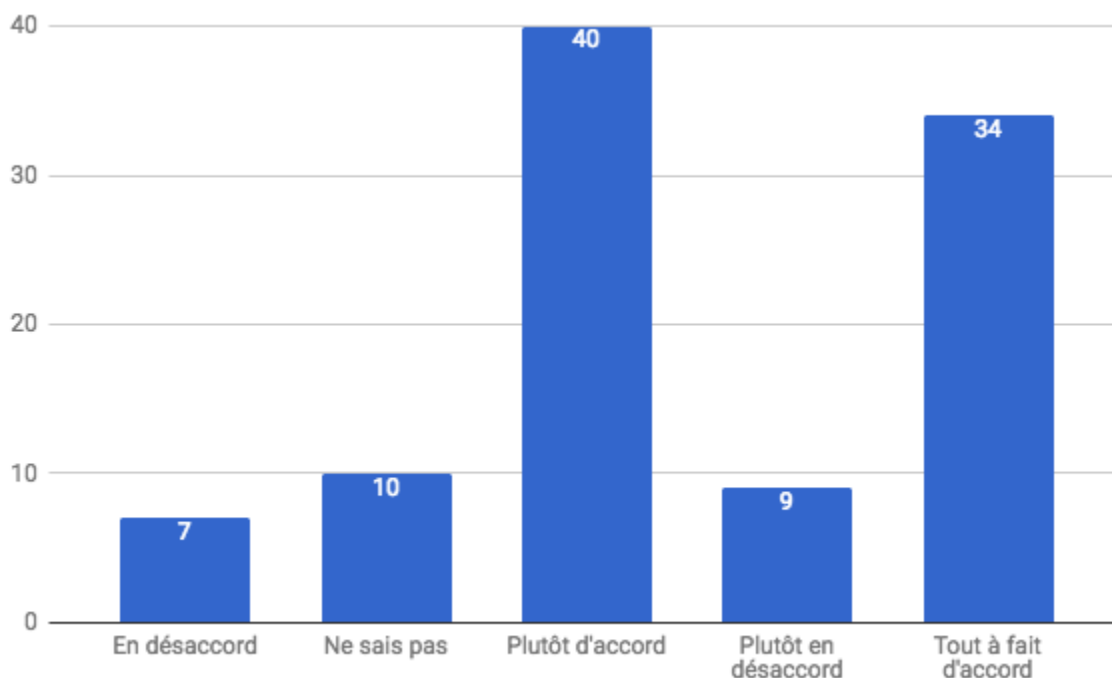
Commentaires :

En plus de la justification historique, le périmètre devrait être justifié par une analyse plus approfondie du territoire, du tissu social, de la forme urbaine...
C'est le début d'Arvida. Les premières rues.
Le périmètre me convient.
Respecter le quadrillage du vieux quartier de l'ALCAN.

Ma maison est la seule construction 194 et le modèle ne fait pas partie de ceux répertoriés. Donc ma maison ne devrait pas faire partie du patrimoine
Avoir un site le plus complet
Oui
Les blocs appartements au coin de rue Geoffroy et de Normandie devraient être exclus. Ils ont été construits dans les années 1970.
Malheureusement la ville d'Arvida ne se limite pas à la phase 1 construite en 1920 mais également aux autres phases de 1940 et plus qui ont suivi le même courant d'architecture comme les quartiers st-Philippe, st-Jacques et st-Mathias
il est grand temps qu'on arrête de tout mettre patrimonial sinon on ne pourra plus rien faire
Devrait couvrir d'autres secteurs historiques dont Ste-Thérèse, St-Jacques et une partie de St-Mathias
On aurait pu élargir ce périmètre à l'ancienne paroisse St-Jacques, qui représente le lieu d'habitation des petits employés contrairement à Ste-Thérèse où se retrouvaient plus souvent les ingénieurs et autres personnels professionnels d'Arvida.
Les propriétaires inclus dans le périmètre doivent être bien informés et encadrés pour une mise en place de cette reconnaissance.
Je fais partie des propriétaires d'une maison construite en 135 jours.
On pourrait éventuellement protéger le secteur de la ville où on a construit les fameuses maisons « War Time Housing »
Le plateau Deschesne a fait partie de l'histoire D'Arvida. Selon moi il fait partie du patrimoine historique de la ville.
Certaines rues des quartiers St-Jacques et St-Mathias sont aussi très particulières.
Très représentatif de l'époque des pionniers de la ville
C'est un site très important pour moi
Serait bien vue aussi le site près de l'Alcan c'est à dire près de St-Jacques
Je ne comprends pas que le périmètre original des paroisses de St-Jacques, de St-Philippe et de St-Mathias ne soit pas inclus dans le site patrimonial d'Arvida.
nil
Il faut inclure des vieilles rues comme Burma, Hudson et d'autres

cela respecte la construction du début de l'usine de l'Alcan.
J'habite ce quartier et comme je l'ai déjà mentionné tout ce que cela nous donne ce sont des coûts de rénovation exorbitants. Nous sommes chez-nous mais pas chez-nous.
Mais beaucoup d'autres maisons et rues pourraient être incluses.
devrait inclure les premières rues de St-Philippe et St-Jacques
Pourrait inclure la deuxième partie des maisons incluant le vieux St-Philippe, St-Jacques et St-Mathias.
S'il vous plait....continuez...le passé est notre fondation pour l'avenir
Il y a des bâtiments en dehors de ces limites qui devraient être inclus
Mais on ne tient pas compte que ces terrains sont contaminés par les activités de l'aluminerie et que le statut compliquera les choses

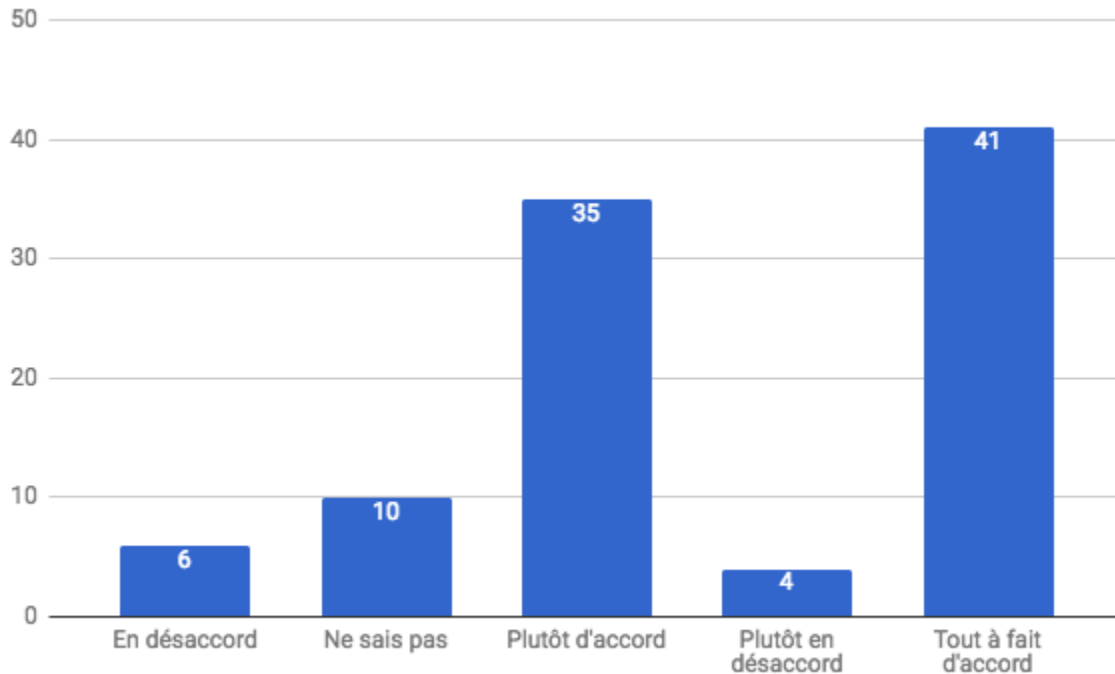
4. L'information disponible pour apprécier le projet de déclaration du site patrimonial est suffisante et claire.



Commentaires :

De grands efforts ont été consentis par le conseiller Carl Dufour en ce qui concerne la promotion et l'information relatives au site projeté.
Diffusez plus largement sous diverses formes (affiches, reportages, publicité, journaux, conférences...) sans oublier aucun média, y compris les médias sociaux
Divulguer plus les émissions du canal communautaire, plus large. Info papier plus distribuée.
Habitant ce quartier nous n'avons jamais été informés de la situation par notre conseiller municipal sauf au moment où cela a été fait. Nous étions totalement en désaccord avec ce projet, mais malheureusement nous devons vivre avec les conséquences des prix surélevés des rénovations parce que c'est devenu un quartier patrimonial.
Je ne l'ai pas lu
Je trouve que l'on manque d'information
La prédominance de la dimension historique
Lorsqu'on s'intéresse au sujet l'information est facile à trouver. Par contre, pour le grand public, il serait intéressant de promouvoir davantage l'information. Par exemple via une campagne dans les médias écrits, radio et télé, ainsi que sur le Web et les réseaux sociaux.
Mais je ne l'ai pas vu où je peux me le procurer
Manque de visibilité dans les médias sociaux et la TV
Ne sais pas
nil
Nous ne pouvons avoir une meilleure explication.
Pas à mon goût. Je crois qu'il faut redire souvent les mêmes informations pour éviter la désinformation que colportent ceux qui ne connaissent rien au projet et qui ont une attitude individualiste. C'est un projet collectif.
rien d'accessible

5. Les obligations qui s'appliquent pour les propriétaires d'immeubles situés dans un site patrimonial sont compréhensibles.



Commentaires :

Cependant, il est très dispendieux de préserver des immeubles à leurs origines. Je pense que de l'aide gouvernementale devrait être accordée lorsqu'il y a lieu d'obliger un propriétaire de s'y soumettre lors de rénovation.

Certains propriétaires sont hostiles face aux exigences lors de la rénovation de maisons situées sur le site patrimonial.

Il est évident que certaines contraintes, au point de vue de l'architecture augmenteront les coûts, mais la valeur des propriétés n'en sera que plus grande

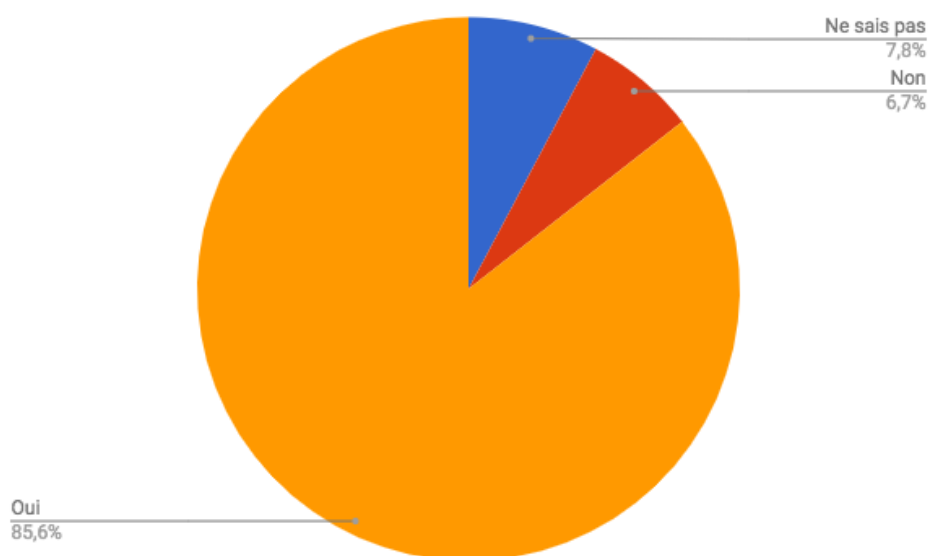
Il est impératif que les résidents du secteur projeté puissent compter sur une ressource technique fiable qui sera à l'écoute des besoins (informations, rénovations, etc.) et qui fera preuve de souplesse (choix des matériaux).

Il faudrait un meilleur suivi et des ressources d'accompagnement en urbanisme affectées à ce secteur.

Je crois qu'il sera nécessaire d'aller rencontrer les personnes visées pour une meilleure compréhension et faire en sorte que les gens soient fiers d'être partie prenante au projet.

Les travaux de certain contracteurs laissent à désirer!
Mais des subventions devraient être octroyées pour aider les propriétaires.
Malheureusement, une survalorisation des restrictions; Absence de mention d'accompagnement; Peu d'information sur les aides, les conditions...
Nous avons bien reçu l'information, de plus une ressource a été engagée à la ville afin de répondre à nos questions si besoin et faire le suivi des demandes, pour en assurer la conformité.
Plusieurs ne s'y conforment pas.
Si on veut garder le site dans les normes
Support, architecte accessible, aide financière.
Tout en souhaitant une aide financière pour des travaux qui deviendraient plus coûteux .
Très car c'est les premiers pas pour reconnaître les lieux historiques
Trouvez-moi quelqu'un heureux d'être obligé de demander à la municipalité et au ministère... pour rénover sa maison? Je répète on est chez-nous mais pas chez-nous!! Ça rapporte à qui cette appellation? à une élite? pas à nous en tout cas!!!
Voir question 2

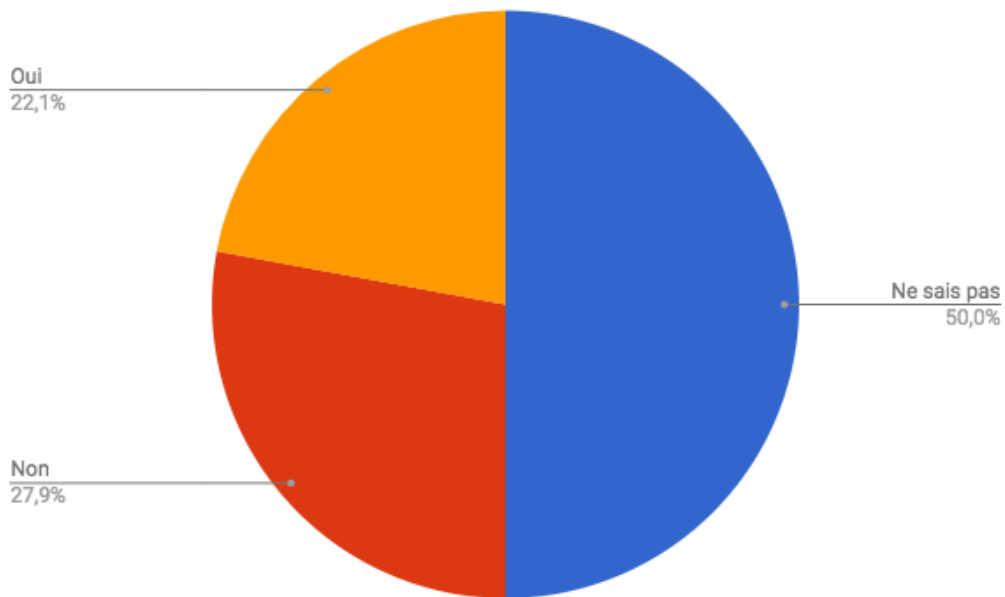
6. Est-ce que la description des valeurs patrimoniales fait bien ressortir les raisons pour lesquelles le site patrimonial d'Arvida mériterait d'être protégé ?



Commentaires :

aucune raison pour protéger cela
Destinés aux experts et aux passionnés (un public acquis à la cause) Une grande concentration sur les aspects historiques. Peu de lien avec la vie des gens, leur quotidien...
En accord
Je crois que oui, mais il importe, j'insiste, pour que les propriétaires choisis et le grand public connaissent les avantages d'une telle reconnaissance tant sur le plan régional que national ou international. Il serait bien de se comparer à d'autres sites retenus à travers le monde. Ce n'est pas rien cette reconnaissance par l'UNESCO.
Je ne l'ai pas lue
Le départ est excellent, exploiter les plans d'origine, équipe solidaire.
Le travail de recherche de Madame Lucie K. Morisset démontre de façon concrète et de manière très explicite la pertinence de ce projet.
Pour toutes ces choses
Ville industrielle aussi

7. Est-ce que, selon vous, d'autres valeurs patrimoniales devraient être prises en compte dans la déclaration d'Arvida comme site patrimonial ?



Commentaires :

esprit d'appartenance et la fierté des personnes qui ont quitté.
Il serait intéressant que les différentes familles ayant habité le secteur soient ultérieurement identifiées afin que les résidents actuels connaissent mieux l'histoire du secteur.
Infrastructures municipales et sportives: ancien foyer des loisirs, anciens pavillons sportifs paroissiaux, son parc central (organisation sociale, culturelle et sportive)
le centre-ville
Le patrimoine industriel... les vieux bâtiments d'Alcan
Le plan de la ville, toute l'histoire attaché à la fondation de l'usine et de la ville
Le sentiment d'appartenance des Arvidiens
Le site devrait inclure toute la ville d'Arvida
Manque d'informations pour avoir un jugement de valeurs
Que les installations anciennes des usines ALCAN soient aussi incluses. Que l'engagement de Rio Tinto soit plus évident et que la compagnie investisse pour la peine. Seulement vingt mille dollars pour recueillir des artefacts c'est peu. Il faut traiter ces objets, les mettre en valeur, etc. Depuis si longtemps que cette grande entreprise profite des richesses régionales, il m'apparaît normal qu'elle assume sa responsabilité sur les plans communautaire, social, culturel, comme tout citoyen, qu'elle soit une

personne morale ou physique.
tout n'est pas conforme au début de la construction
Ville industrielle

8. Veuillez exprimer le niveau d'importance que vous accordez aux avantages suivants, sur une échelle de 1 à 10, le chiffre 1 étant la valeur la plus faible.

Favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel

Moyenne de 3,93

Favoriser le développement durable

Moyenne de 4,72

Maintenir ou améliorer le cadre de vie et la qualité visuelle du paysage architectural

Moyenne de 3,18

Offrir aux résidents un environnement où sont protégés les éléments anciens chers à la communauté

Moyenne de 3,40

Donner aux citoyens un motif de fierté

Moyenne de 3,34

Contribuer à définir l'identité collective et participer au renforcement du sentiment d'appartenance

Moyenne de 3,5

Contribuer à l'augmentation de la valeur des propriétés patrimoniales ou des propriétés qui sont situées dans un environnement dont les caractéristiques patrimoniales sont préservées

Moyenne de 3,33

Encourager le développement d'activités d'interprétation à l'intention des citoyens et des touristes

Moyenne de 3,68

Favoriser la restauration du parc immobilier par des mesures d'aide technique et financière

Moyenne de 3,72

Stimuler l'économie locale

Moyenne de 3,65

Comité d'audition

Yves Lefebvre

M.A.P.

Président du Conseil du patrimoine culturel du Québec

Ann Mundy

M.B.A.

Vice-présidente du Conseil du patrimoine culturel du Québec

René Bouchard

Ethnologue

Julie Ruiz

Professeure agrégée et titulaire de la Chaire de recherche en écologie du paysage et aménagement, Université du Québec à Trois-Rivières

Chronologie des travaux

En juillet 2017, le ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, monsieur Luc Fortin, recommande au gouvernement de faire d'Arvida le 13^e site patrimonial déclaré au Québec.

Le 19 septembre 2017, le Conseil du patrimoine culturel annonce la tenue d'une consultation publique sur le projet de déclaration du site patrimonial d'Arvida par le gouvernement du Québec.

Le 16 novembre 2017, l'audience publique se tient à la salle Orphée de l'Atelier de musique de Jonquière.

Février 2018, le rapport de consultation et l'avis du Conseil sont remis à la ministre, madame Marie Montpetit.

Documentation pertinente

La présentation du ministère, la transcription de l'audience, la webdiffusion ainsi que les mémoires sont disponibles sur le site Web du Conseil (www.cpcq.gouv.qc.ca).

Direction : Yves Lefebvre
Ann Mundy

Rédaction : Andrée-Anne Coll et Denis Boucher

Révision linguistique : Marie-Élaine Gadbois, Oculus révision

Photo page couverture : Yves Lefebvre 2017 @ Conseil du patrimoine culturel
du Québec

Dépôt légal – 2018

Bibliothèque et Archives nationales du Québec